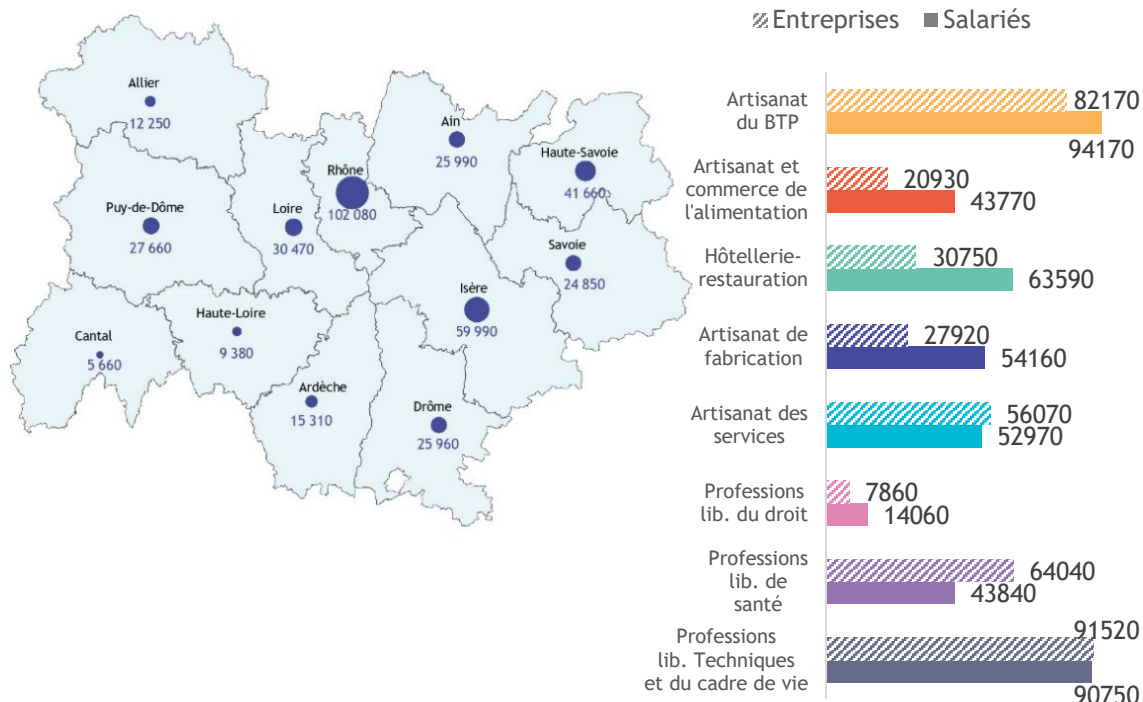


DEUX ENTREPRISES SUR TROIS (64 %) RELÈVENT DU CHAMP DE L'U2P

Avec un nombre total de 381 250 entreprises, le tissu économique de l'artisanat, du commerce et des professions libérales se densifie. Ces entreprises emploient un total de 457 290 salariés.

Répartition des entreprises de proximité par région

Entreprises et emplois salariés par secteur de proximité

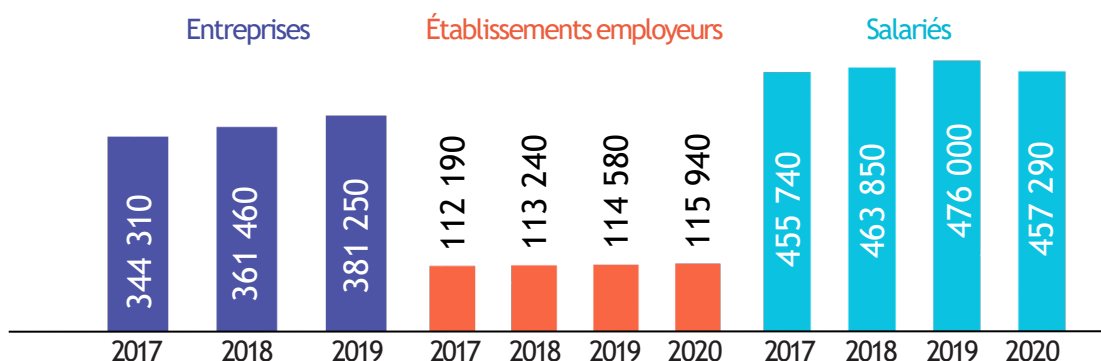


Source : INSEE, Dénombrement des entreprises au 01/01/2019.

Source : INSEE, Dénombrement des entreprises au 01/01/2019–URSSAF au 31/12/2020 (emplois salariés hors apprentis et stagiaires)

DES INDICATEURS GLOBALEMENT ORIENTÉS À LA HAUSSE CES DERNIÈRES ANNÉES

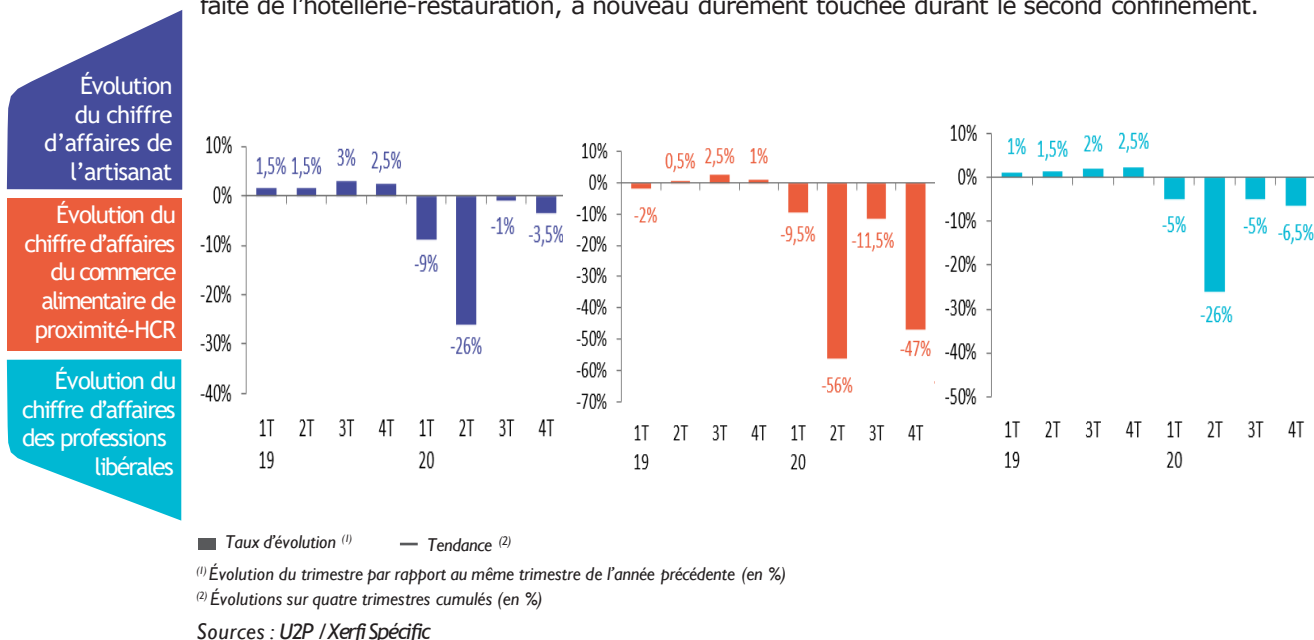
L'année 2020 et la crise sanitaire ont freiné la dynamique de développement engagée ces dernières années. Les années 2017 à 2019 ont été marquées par une hausse du nombre d'entreprises (+11%), des établissements employeurs (+2%) et des salariés (+4%). En 2020, le nombre d'établissements employeurs progresse à nouveau (+1%), le repli du nombre de salariés étant dû à la situation critique de l'hôtellerie-restauration.



Source : INSEE, Dénombrement des entreprises au 01/01/2019–URSSAF au 31/12/2020 (emplois salariés hors apprentis et stagiaires)

LA CRISE SANITAIRE A PROVOQUÉ UN NET REcul DE L'ACTIVITÉ

Au 31 décembre 2020, le niveau d'activité des entreprises a chuté en moyenne de 9% dans la région par rapport à l'année précédente (le recul est identique pour la France entière). La particularité de cette crise est la focalisation de l'impact sur le second trimestre en 2020, cela pour l'ensemble des secteurs. L'activité tend ensuite à retrouver son niveau d'avant-crise, exception faite de l'hôtellerie-restauration, à nouveau durement touchée durant le second confinement.



UNE MOBILISATION IMPORTANTE DES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

Le recours aux dispositifs d'accompagnement mis en place par l'Etat a permis d'amoindrir le choc de la crise : en région, 163 300 entreprises de proximité (soit 43% des entreprises dans ces secteurs) ont bénéficié du Fonds de solidarité. En avril, au plus fort de la crise, 64 % des établissements employeurs et 61% des salariés ont été couverts par le dispositif d'activité partielle. Les Prêts Garantis par l'Etat (PGE) ont concerné 50 200 entreprises. A partir du second semestre, la majorité des demandes émane des entreprises de l'hôtellerie-restauration.



FONDS DE SOLIDARITÉ

Bénéficiaires 2020	ss*	ss	ss	ss	ss	ss	ss	ss	163 300
--------------------	-----	----	----	----	----	----	----	----	---------

ACTIVITE PARTIELLE En avril 2020

Entreprises requérantes	18 010	5 080	13 490	6 780	13 950	1 960	5 660	9 880	74 790
Salariés indemnisés	61 380	17 830	70 000	30 250	39 700	8 880	16 730	34 770	279 520

En novembre 2020

Entreprise requérantes	1 080	2 040	11 810	1 570	8 240	240	460	2 700	28 110
Salariés indemnisés	2 200	6 810	52 620	5 080	19 480	540	1 180	7 380	95 280

PRÊTS GARANTIS PAR L'ÉTAT

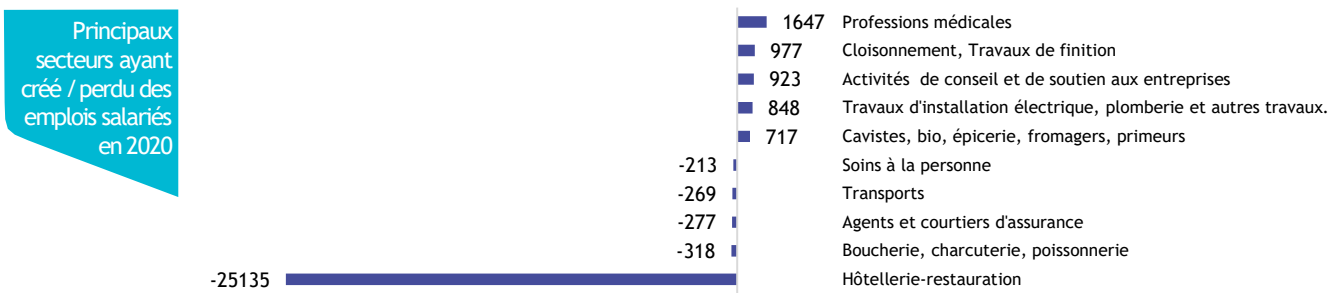
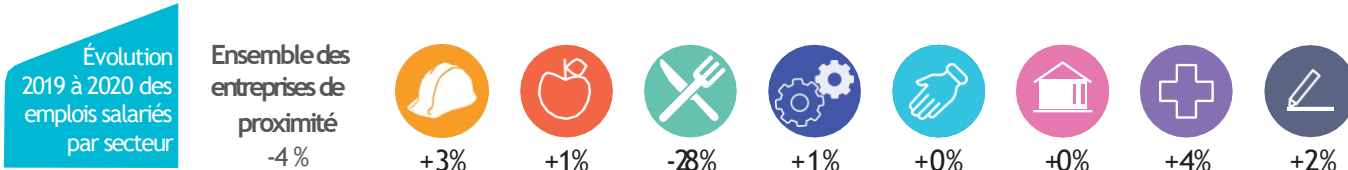
Bénéficiaires 2020	11 610	3 350	9 790	5 740	8 900	1 170	5 190	4 460	50 200
Montant moyen 2020	74 510 €	66 410 €	74 310 €	128 750 €	42 930 €	130 520 €	61 140 €	166 180 €	82 600 €

CHIFFRES CLÉS 2020

des entreprises artisanales, commerciales et libérales

EMPLOIS SALARIÉS : UNE BAISSÉ CONCENTRÉE DANS LES SECTEURS TOUCHÉS PAR LES CONFINEMENTS

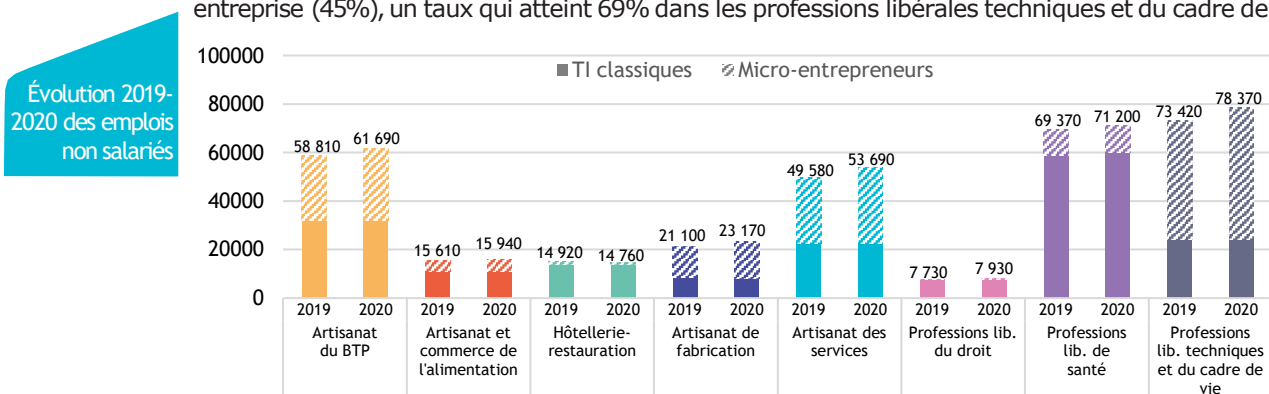
Globalement, l'emploi salarié a bien résisté en 2020. Les effectifs ont continué de progresser dans de nombreux secteurs, notamment dans les professions libérales de santé (+4%, soit 1650 emplois créés), l'artisanat du BTP (+3%), les professions libérales de soutien et de conseil aux entreprises et les commerces alimentaires. Les pertes concernent principalement l'hôtellerie-restauration (-28%, soit près de 25 140 emplois perdus).



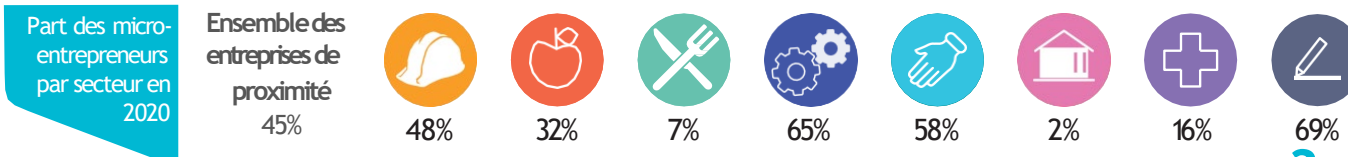
Source : URSSAF - Emplois salariés des établissements employeurs des secteurs de proximité, hors apprentis et stagiaires au 31/12/2020.

EMPLOIS NON SALARIÉS : LE NOMBRE DE MICRO-ENTREPRENEURS PROGRESSE FORTEMENT

Avec 326 750 indépendants en 2020 (contre 310 530 en 2019), les emplois non-salariés ont également progressé. Une part croissante des indépendants fait le choix du régime de la micro-entreprise (45%), un taux qui atteint 69% dans les professions libérales techniques et du cadre de vie.

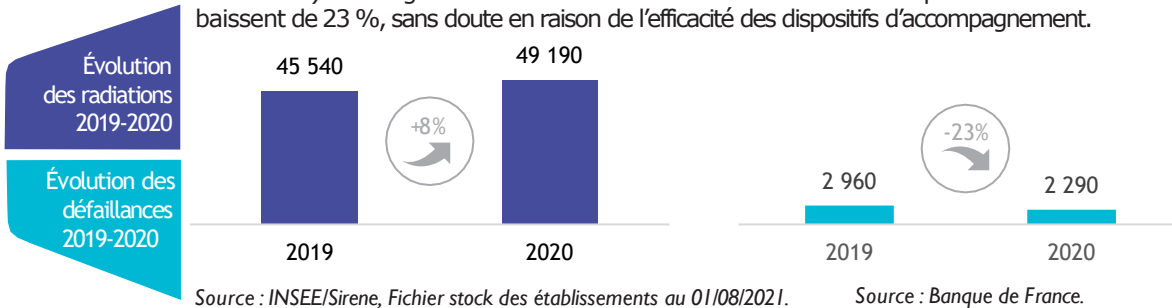


Source : URSSAF - Emplois non salariés des secteurs de proximité au 31/12/2020.



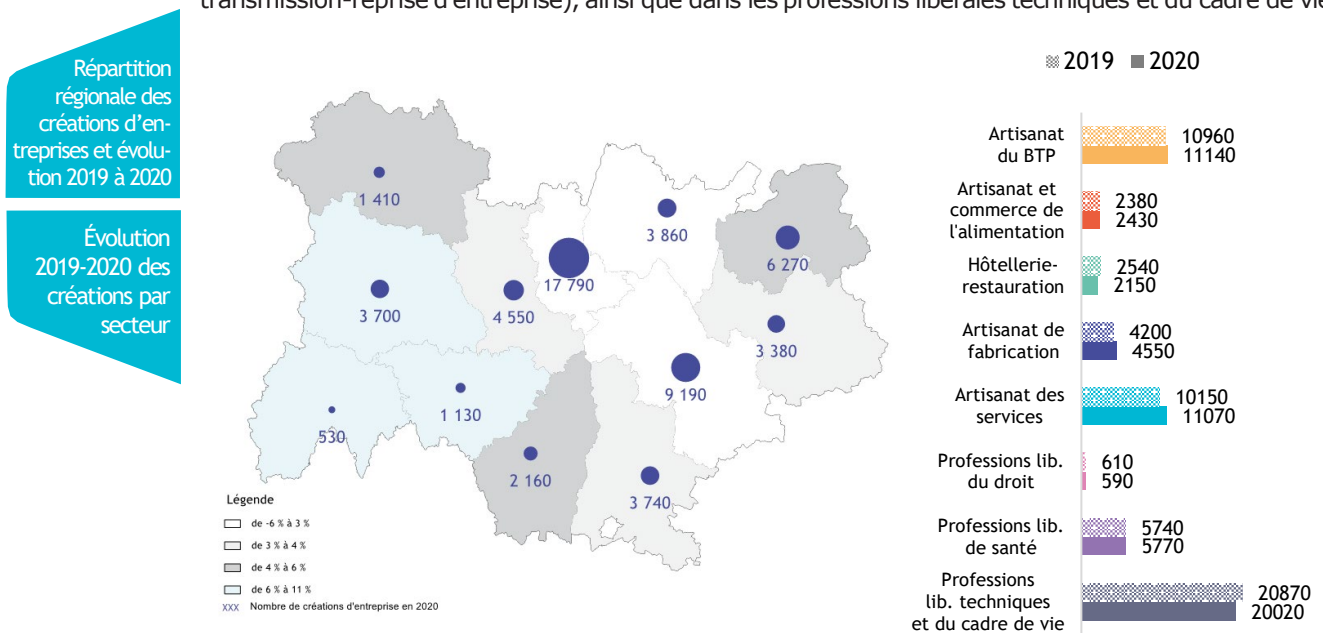
MORTALITÉ DES ENTREPRISES : RADIATIONS EN HAUSSE, DÉFAILLANCES EN BAISSÉ EN 2020

Les cessations d'activité (comprenant les radiations d'office des micro-entreprises après 24 mois d'inactivité) ont augmenté de 8 % en 2020 dans les secteurs de proximité. En revanche, les défaillances baissent de 23 %, sans doute en raison de l'efficacité des dispositifs d'accompagnement.



LES CHIFFRES DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE SONT GLOBALEMENT STABLES

57 710 créations d'entreprise ont été enregistrées en 2020 dans les secteurs de proximité de la région (contre 57 460 en 2019). Les chiffres sont en hausse dans l'artisanat de fabrication et des services. Ils baissent en revanche dans l'hôtellerie-restauration (où l'on constate une baisse des opérations de transmission-reprise d'entreprise), ainsi que dans les professions libérales techniques et du cadre de vie.



MÉTHODE

Les traitements statistiques sont réalisés par l'Institut Supérieur des Métiers sur le périmètre suivant :

- Pour les secteurs de l'artisanat, sont prises en compte les entreprises de moins de 20 salariés hors codes 1071C, 1071D, 4722Z, 4723Z et 5621Z. Le champ ne comprend pas les entreprises artisanales à titre secondaire. Concernant l'alimentation, le périmètre intègre également 6 activités du commerce de détail (caviste, bios épicerie, fromagers, primeurs, marchés).
- L'hôtellerie-restauration regroupe toutes les entreprises de 3 activités (5510Z, 5610A, 5630Z). Pour le dénombrement des entreprises, les entreprises artisanales de moins de 20 salariés de la restauration rapide (5610C) sont également prises en compte.
- Le champ des professions libérales comprend les entreprises actives dans 53 codes. Pour les professions réglementées, sont prises en compte toutes les entreprises, pour les autres uniquement les entreprises de moins de 20 salariés.